
Refus du projet de crématorium à proximité de phalempin

À partir de r

Date Lun 09/02/2026 10:46

À Enquete publique Camphin en Carembault <enquetepubliquecamphinenc@pevelecarembault.fr>

Bonjour

Par ce mail, je m'oppose fermement au projet du Maire de Camphin en carembault qui souhaite implanter un crématorium à la limite du village de phalempin!

J'habite dans le lotissement bâtir, limitrophe au projet,

Pour étayer ma position je précise que des études existent sur l'aspect nuisible des rejets d'un crématorium sur la qualité de l'air.

Cours extraits :

« Des études sur les émissions révèlent que la crémation produit au moins 46 polluants différents. Certains d'entre eux, comme les oxydes d'azote et les métaux lourds, persistent dans l'atmosphère jusqu'à 100 ans, contribuant à l'appauvrissement de la couche d'ozone et aux pluies acides... La crémation des corps dans un crématorium peut prendre jusqu'à trois heures et consomme de grandes quantités de combustibles comme l'électricité ou le gaz naturel.

Ce procédé émet des polluants tels que le monoxyde de carbone, l'oxyde nitreux, l'oxyde de soufre, le mercure, la dioxine, le dioxyde de soufre, le chlorure d'hydrogène, le fluorure d'hydrogène, le cadmium et le chrome »

Je ne comprends d'autant pas cet acharnement de la part du maire de Camphin qui est un village vaste ou son crématorium pourrait être construit moins proche de nos habitations ! Cohabiter avec des rejets comme ceux mentionnés non merci !

Nous partageons déjà notre cadre de vie avec la nuisance sonore de l'autoroute A1 qui selon le sens du vent nous offre la possibilité de nous croire au milieu des 4 voies

Nous nous mobiliserons en nombre et ferons bloc pour empêcher un tel désastre pour notre qualité de vie qui aujourd'hui est malgré tout agréable et heureuse, à la campagne, sur phalempin

Cordialement

...

~